

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2014

**OBJET :**

**Décision modificative n° 1 au budget 2014**

**Rapporteur : M. LAURENT**  
Délibération n° 7

**EXPOSE DES MOTIFS**

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

La présente décision modificative au budget de l'exercice 2014 propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

***En dépenses de fonctionnement :***

- Chapitre 66 - « Charges financières » : - 30 000 €

Il est proposé de réduire les crédits ouverts sur ce chapitre avec la baisse continue des taux d'intérêts et les remboursements anticipés d'emprunt opérés en cours d'année et d'affecter les crédits ainsi libérés à l'amortissement du capital de la dette, dont les échéances restent constantes.

- Chapitre 68 - « Dotations aux provisions » : + 34 929,42 €

L'ouverture de crédits supplémentaires est rendue nécessaire pour constituer une provision dans le cadre d'un litige naissant entre la ville et une société de prestations de conseils.

- Chapitre 023 - « Virement à la section d'investissement » : + 30 000 €

Les crédits libérés au chapitre 66 font l'objet d'un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement par le biais des chapitres d'ordre 023 et 021.

**En recettes de fonctionnement :**

- Chapitre 77 - « Produits exceptionnels » : + 34 929,42 €

Il est proposé d'ouvrir des crédits supplémentaires pour tenir compte des pénalités émises par la ville à l'encontre d'une société de prestations de conseils.

**En recettes d'investissement :**

- Chapitre 021 - « Virement de la section de fonctionnement » : + 30 000 €

Les crédits libérés au chapitre 66 font l'objet d'un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement par le biais des chapitres d'ordre 023 et 021.

**En dépenses d'investissement :**

- Chapitre 16 - « Emprunts et dettes assimilées » : + 30 000 €

La diminution constante des taux d'intérêts et les remboursements anticipés de deux emprunts permettent à la collectivité d'amortir davantage de capital, s'agissant d'emprunts à échéance constante.

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
Chapitre-Article-Désignation	Dépenses	Recettes
<b>Chap. 66 – Charges financières</b>	<b>- 30 000,00 €</b>	
66111 – Intérêts réglés à l'échéance	- 14 000,00 €	
6688 – Autres charges financières	- 16 000,00 €	
<b>Chap. 68 – Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>+ 34 929,42 €</b>	
6815 – Dot. aux prov. risques et charges de fonct.	+ 34 929,42 €	
<b>Chap. 023 – Virement à la section d'investissement</b>	<b>+ 30 000,00 €</b>	
023 – Virement à la section d'investissement	+ 30 000,00 €	
<b>Chap. 77 – Produits exceptionnels</b>		<b>+ 34 929,42 €</b>
7788 – Produits exceptionnels divers		+ 34 929,42 €
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
Chapitre-Article-Désignation	Dépenses	Recettes
<b>Chap. 023 – Virement à la section d'investissement</b>		<b>+ 30 000,00 €</b>
023 – Virement à la section d'investissement		+ 30 000,00 €
<b>Chap. 16 – Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>+ 30 000,00 €</b>	
1641 – Emprunts en euros	+ 30 000,00 €	

La présente décision modificative est équilibrée en dépenses et recettes à + 34 929,42 € en section de fonctionnement et à + 30 000 € en section d'investissement.

## **PROPOSITION**

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n° 1 au budget 2014 telle que définie dans le tableau ci-dessus.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et 7 abstentions (M. RIFF, pouvoir MME PAGELOT, M. CAUSERO, M. CLOMES, MME MATHIEU, M. LEINSTER, MME POYDENOT) accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 18 décembre 2014.

**Extrait conforme,**



**Le Maire**

*Michel Breuille*  
**Michel BREUILLE**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2014**

tenu sous la présidence de  
de Mme Michel BREUILLE Maire

- |   |                  |
|---|------------------|
| - Nombre de Conseillers en exercice :   | 29               |
| - Nombre de présents :                  | 25               |
| - Nombre de votants :                   | 28               |
| - Convocation du Conseil Municipal le : | 08 décembre 2014 |
| - Convocation distribuée le :           | 08 décembre 2014 |
| - Affichage du procès-verbal le :       | 27 janvier 2014  |

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. VOGIN Adjoints,
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME PARISOT, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, M. CLOMES, MME POYDENOT D'ORO DE PONTONX, M. CAUSERO, Conseillers Municipaux.

**POUVOIRS**

- M. COLMÉ à MME SIMONNET
- MME GEORG à M. SAPIRSTEIN
- MME PAGELOT à M. RIFF

**EXCUSE**

- M. THOUVENIN

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

- MME LEDROIT

Pour extrait,

**Michel BREUILLE,**



**Maire**